

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2016 – 19h00

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. DAVAYAT JANKOWSKI , VIDEAU, LITWINSKI, LE CLANCHE, DUBOIS, BLANC, COURTIN CHARDONNET, DELCHET, DUVAL.

Le Conseil Municipal a désigné Hervé LE CLANCHE comme secrétaire de séance



## **Demande de subvention pour travaux sur local communal et construction d'un hangar**

Dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal, le Conseil Départemental propose sur une période de 3 ans (2016- 2018), un montant maximum de dépenses subventionnables de 300 000 € avec un taux d'intervention de 30% sur lequel est appliqué un coefficient départemental de solidarité de 0,86 %.

Taux applicable pour la commune 25,8 %, et un maximum de subvention de 77 400 €.

La commune dépose une demande de subvention pour l'année 2016 pour le local communal et la construction d'un hangar.

Montant des travaux : 29 349 €, subventionné à hauteur de 7 572 €.

Un tableau de travaux est déposé pour les années 2017 et 2018.

Le Conseil valide les propositions et accepte les demandes de subvention

### **Autorisation à régler les dépenses d'investissement 2016 avant le vote du budget**

Aménagement logement et local communal : Frais d'insertion d'Appel d'Offres

- ♦ CENTRE France PUBLICITE (La Montagne) : 1 057.20 € (article 2313)

Aménagement logement et local communal : Frais d'insertion d'Appel d'Offres

- ♦ MARCHE ONLINE.COM : 478.80 € (article 2313) pour 1057.20€ (article 2313)

Aménagement logement et local communal : Note honoraire architecte

- ♦ GM ARCHITECTURE : 5 626.75€ (article 2313)

Achat nouveau matériel informatique pour le secrétariat de Mairie

- ♦ LIMAGNE INFORMATIQUE : 1 475.90€ (article 2183)

Le conseil valide à l'unanimité l'autorisation.

### **Appel d'offre pour les logements sociaux, autorisation à signer les marchés et documents y afférents**

Un avis d'appel public à la concurrence pour les travaux reconversion d'un bâtiment en logement et local communal a été lancé le 7 décembre 2015.

Quarante et une entreprises ont répondu.

Après analyse des offres, la Commission d'appel d'offres (réunie le 7 janvier 2016) a retenu :

| LOT | OBJET                          | ENTREPRISES RETENUES | MONTANT HT |
|-----|--------------------------------|----------------------|------------|
| 1   | DESAMIANTAGE                   | ADS                  | 9 000.00€  |
| 2   | GROS ŒUVRE-VRD-TERRASSEMENT    | THAVE CONSTRUCTIONS  | 20 538.25€ |
| 3   | TRAITEMENT DE FACADE           | ARB FACADE           | 16 735.22€ |
| 4   | COUVERTURE-CHARPENTE-ZINGUERIE | SUCHEYRE             | 21 752.00€ |

|    |                       |                       |             |
|----|-----------------------|-----------------------|-------------|
| 5  | MENUISERIES ALUMINIUM | POL AGRET             | 14 470.00€  |
| 6  | MENUISERIES BOIS      | INFRUCTUEUX           | INFRUCTUEUX |
| 7  | PLATRERIE-PEINTURE    | CEDRIC PHILIPPE       | 25 809.66€  |
| 8  | CARRELAGE             | SARL PRADIER STEPHANE | 5 122.29€   |
| 9  | PLOMBERIE             | COUTAREL              | 27 022.03€  |
| 10 | ELECTRICITE           | SOLECLIM              | 18 993.50€  |

Le Conseil valide à l'unanimité le choix de la commission et l'autorisation à signer les marchés et les documents y afférents.

### **Nouvelles adhésion à l'EPF SMAF**

L'EPF SMAF propose l'adhésion de six communes (VERNEUGHEOL, CHAMALIERES-SUR-LOIRE, BONNEVAL, LE BREUIL, JALIGNY SUR BESBRE, SAINT FLOUR) et d'une communauté de communes (LIVRADOIS PORTE D'Auvergne)

Le conseil à l'unanimité valide les propositions d'adhésion de l'EPF SMAF.

### **Question Diverses**

- SIA Morge et Chambaron : Compte rendu annuel à la collectivité et compte rendu technique de l'assainissement de l'année 2014 mis à disposition à la mairie.
- Deux chemins communaux sont en très mauvais état, un devis a été demandé à l'entreprise S.E.R. L'entreprise étant sur place, le conseil estime le devis trop onéreux et demande à Mme le Maire de contacter d'autres entreprises.
- Manifestation du 14 juillet : le Conseil se pose des questions sur la pérennité de la manifestation telle qu'elle est organisée. Peu de Varennois intéressés et de plus en plus de difficultés à trouver une association pour la tenue de la buvette.  
La commission Fêtes et Cérémonies envoie un sondage aux Varennois afin de connaître leurs attentes sur les manifestations qui pourraient être mises en place par la commune.
- Suite à l'absence prolongée de l'employé communal, quid d'un nouvel employé ?  
Reprendre un CDD, un emploi aidé, un emploi d'avenir ?  
Il est demandé aux conseillers de réfléchir à ce problème.

**Affiché en Mairie, le 05 Février 2016**

**Madame le Maire,  
Annick DAVAYAT**